

Parlons prévention

Des conseils pour vous et votre entreprise

Stationnement prolongé : Pour camions et semi-remorques



En temps normal, les propriétaires d'un parc de véhicules gèrent des biens principalement en mouvement. Dans certaines situations (fins de semaine, vacances d'été, perte d'un client important, ralentissement économique soudain, etc.), il peut cependant être nécessaire de laisser les véhicules stationnés pour une période prolongée.

S'il existe certains risques pour les équipements stationnés (incendie, vol ou vandalisme), on peut recourir à diverses stratégies pour réduire la probabilité de dommages.

Le présent bulletin, préparé par les experts de Transport et logistique, au Service de prévention de Northbridge, vise à vous montrer les pratiques exemplaires à suivre. Vous trouverez également une liste de points à vérifier pour gérer efficacement les risques associés au stationnement prolongé de vos véhicules.

Comme vous pouvez l'imaginer, un incendie qui se déclarerait dans votre parc de stationnement détruirait bon nombre de vos véhicules. Comment vos clients réagiraient-ils? Combien cela vous coûterait-il? De combien de temps auriez-vous besoin pour vous procurer de nouveaux véhicules afin de reprendre rapidement vos activités? Et si le feu se propageait à vos bâtiments ou à ceux de vos voisins? En quoi cet incendie nuirait-il à vos activités?

Voici quelques pratiques exemplaires à suivre lorsque vos véhicules doivent demeurer stationnés pour une période plus ou moins longue.

● Protection contre les incendies

- Garez vos véhicules à un endroit sec, sûr et bien éclairé, le plus loin possible des bâtiments (à au moins 15 mètres).
- Si c'est le conducteur qui a normalement la garde du véhicule, consultez la section « Stationnement au domicile du conducteur ».

Après plus d'une semaine, le véhicule devrait être retourné au terminal.

- Évitez de garer vos véhicules près de matériaux combustibles, comme des réservoirs d'essence ou des bouteilles d'oxygène ou d'acétylène (c.-à-d. laissez une distance d'au moins 15 mètres).
- Gardez un extincteur de type BC en bon état à portée de main.
- Veillez à ce qu'aucun fluide ne s'échappe de vos véhicules, en les inspectant régulièrement. Nettoyez ou essuyez toute fuite (un entretien mécanique régulier et adéquat peut prévenir ce problème).
- Maintenez le niveau d'essence du réservoir à moins du quart ou au plus bas possible.
- Évitez de laisser les véhicules branchés pendant une longue période (le cas échéant).
- Activez les interrupteurs d'arrêt de la batterie ou déconnectez les câbles de la batterie, selon le cas (il pourrait être préférable de retirer la batterie si la période de stationnement est particulièrement longue).
- Inspectez les véhicules stationnés au moins tous les deux jours ou, idéalement, tous les jours. Servez-vous de la liste de vérification de l'annexe pour noter vos observations.
- Garez les véhicules selon les diagrammes de l'annexe.

Stationnement prolongé : Pour camions et semi-remorques (suite)

- Réduisez le risque d'incendie :
 - en regroupant les véhicules en petits nombres (idéalement en groupes de 5 à 10 véhicules), pour endiguer les flammes;
 - en espaçant les groupes de véhicules d'au moins 3 mètres;
 - dans le cas des semi-remorques, en alternant remorque vide et remorque chargée pour réduire les dommages subis par les marchandises en cas d'incendie;
 - en isolant si possible les chargements de matières dangereuses.
- S'il faut un plus grand espace de stationnement et que vous devez utiliser un site loué ou non protégé, augmentez la fréquence des patrouilles.
- Évitez de fumer près des espaces de stationnement.
- Entretenez le site et assurez-vous de bien entretenir les dispositifs de sécurité (clôtures, barrières, système d'éclairage, caméras, etc.).
- Garez le véhicule à un endroit sec, sûr et bien éclairé, le plus loin possible des bâtiments (à au moins 15 mètres).
- Évitez de garer le véhicule près de liquides combustibles (c.-à-d. laissez une distance d'au moins 15 mètres).
- S'il faut brancher le véhicule, assurez-vous que ce sera pour une courte période et que le disjoncteur se trouve sur un circuit indépendant.
- Photographiez l'espace de stationnement convenu avec le conducteur.

🕒 Plan d'action

- Il faut rédiger un plan de sécurité incendie et organiser son exécution avec les services d'urgence et le fournisseur en sécurité contre les incendies, le vol ou le vandalisme.
- Si les véhicules sont stationnés pour une période prolongée dans un bâtiment, le plan d'intervention doit être affiché et mentionner clairement les personnes à joindre et les numéros à composer en cas d'urgence.

🕒 Protection contre le vol et le vandalisme

- Laissez toujours le stationnement éclairé.
- Idéalement, le parc de stationnement devrait être équipé de caméras de surveillance en temps réel, clôturé et muni d'un système de détection des mouvements. Sinon, il faudra augmenter la fréquence des patrouilles.
- Les portes et les fenêtres des véhicules devraient toujours être verrouillées, et les clés rangées en lieu sûr.
- Armez le système d'alarme du bâtiment, le cas échéant.

🕒 Stationnement au domicile du conducteur

Voici quelques points à considérer si le conducteur est autorisé à laisser le véhicule de l'entreprise à son domicile ou à un endroit autre que le terminal de l'entreprise.

- Assurez-vous que le véhicule est retourné au terminal si le stationnement doit durer plus d'une semaine.

Les assurances Federated

Nous avons la sécurité de votre entreprise en tête. Forts de nos connaissances approfondies des secteurs d'activité et de près d'un siècle d'expérience en assurance, nous pouvons vous offrir de l'information, de la formation et des conseils appréciables pour protéger votre entreprise.

- Nous sommes des spécialistes dans votre segment de marché et faisons affaire directement avec vous
- Société entièrement canadienne
- Assureur d'entreprises depuis près d'un siècle
- Membre du groupe Fairfax
- Recommandée par plus de 50 associations d'entreprises

www.federated.ca | 1.833.692.4112

La façon de stationner : Diagramme de stationnement des camions



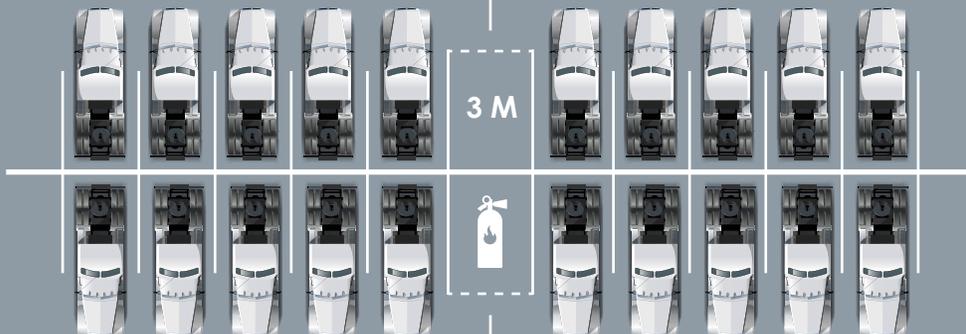
ARRIÈRE DU VÉHICULE

MOTEUR À L'AVANT



GRUPEMENT MAXIMUM : 5 À 10 VÉHICULES, STATIONNÉS DOS À DOS.

EN ESPAÇANT LES
GRUPES DE VÉHICULES
D'AU MOINS 3 MÈTRES.

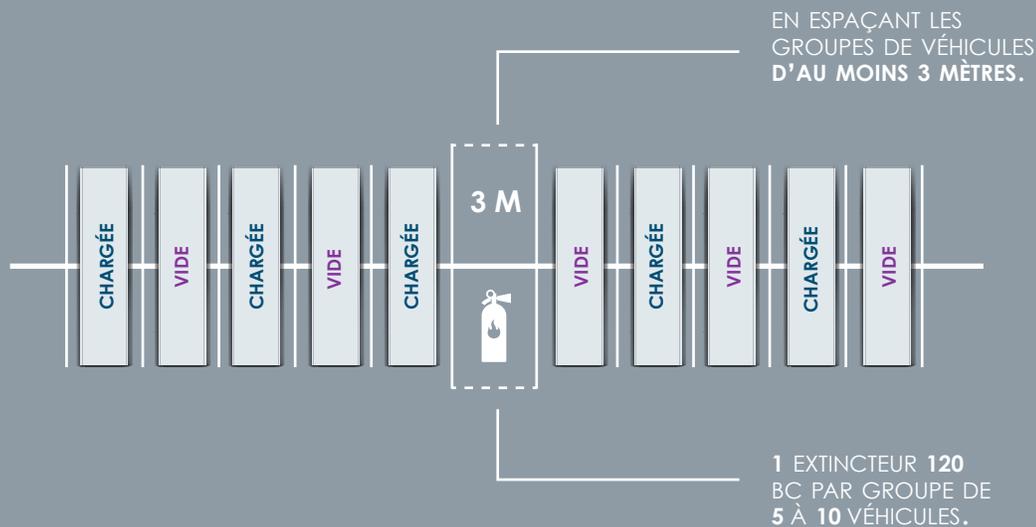


1 EXTINCTEUR 120
BC PAR GROUPE DE
5 À 10 VÉHICULES.

La façon de stationner : Diagramme de stationnement des semi-remorques



ALTERNER REMORQUE CHARGÉE ET REMORQUE VIDE.



Il faut éviter de garer pour une période prolongée des remorques à température contrôlée qui contiennent des marchandises. Si ce n'est pas possible, un horaire de ravitaillement doit être établi pour les unités de contrôle de la température. **Il faut mener des inspections régulières et les consigner.**

L'étiquetage des chargements de marchandises dangereuses doit satisfaire aux exigences de la *Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses* (les documents d'expédition doivent être rapidement accessibles aux premiers intervenants).

Liste de vérification des camions remisés

Nom de l'entreprise : _____

Adresse du stationnement : _____

Téléphone du responsable : _____

Téléphone du premier répondant : _____

Nom de l'inspecteur : _____

SIGNATURE DE L'INSPECTEUR

LISTE DE VÉRIFICATION DES VÉHICULES

PRATIQUE EXEMPLAIRE

Il est recommandé de garder une copie de cette liste pour vos dossiers. Remplir la liste chaque jour, le matin et le soir. Consigner toute anomalie dans la case *Commentaires ou observations*.

	CONFORME	NON CONFORME	SANS OBJET	DATE D'INSPECTION	HEURE D'INSPECTION (MATIN)	HEURE D'INSPECTION (SOIR)
Aucune fuite de liquides en dessous ou près des véhicules.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Véhicules stationnés en groupes de 10 maximum, comme sur le plan.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Véhicules stationnés à 15 mètres de tout bâtiment.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Portières et fenêtres fermées et verrouillées.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Extincteur conforme de type BC, accessible pour chaque groupe.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Aucune trace de vandalisme sur les véhicules.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						

Liste de vérification des camions remisés (suite)

LISTE DE VÉRIFICATION DES STATIONNEMENTS

	CONFORME	NON CONFORME	SANS OBJET	DATE D'INSPECTION	HEURE D'INSPECTION (MATIN)	HEURE D'INSPECTION (SOIR)
Access to buildings, parking lots and other closed or controlled zone.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Clôtures en bon état et sans brèche ni trace d'effraction.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Réservoir de surface en bon état et étanche, et alimentation coupée s'il est hors fonction.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Systèmes de sécurité en bon état et fonctionnels (alarmes, caméras, détecteurs de mouvement).						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Éclairage en bon état et fonctionnel.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Extincteur conforme de type BC, accessible aux endroits indiqués.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Plan d'urgence à jour affiché à l'entrée du stationnement.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						

Pour savoir comment mieux protéger votre entreprise, communiquez avec le Service de prévention au **1.833.692.4112** or visit **www.federated.ca**.

Liste de vérification des remorques remisées

Nom de l'entreprise : _____

Adresse du stationnement : _____

Téléphone du responsable : _____

Téléphone du premier répondant : _____

Nom de l'inspecteur : _____

SIGNATURE DE L'INSPECTEUR

LISTE DE VÉRIFICATION DES VÉHICULES

PRATIQUE EXEMPLAIRE

Il est recommandé de garder une copie de cette liste pour vos dossiers. Remplir la liste chaque jour, le matin et le soir. Consigner toute anomalie dans la case *Commentaires ou observations*.

	CONFORME	NON CONFORME	SANS OBJET	DATE D'INSPECTION	HEURE D'INSPECTION (MATIN)	HEURE D'INSPECTION (SOIR)
Aucune fuite de liquides en dessous ou près des véhicules.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Véhicules stationnés en groupes de 10 maximum, comme sur le plan (alterner une remorque chargée et une remorque vide).						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Véhicules stationnés à 15 mètres de tout bâtiment.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Portes fermées, scellées et/ou verrouillées si la remorque est chargée.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Extincteur conforme de type BC, accessible aux endroits indiqués.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Remorques chargées de marchandises dangereuses portant des plaques-étiquettes conformes à la réglementation fédérale.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Aucune trace de vandalisme sur les véhicules.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						

Liste de vérification des remorques remises (suite)

LISTE DE VÉRIFICATION DES STATIONNEMENTS

	CONFORME	NON CONFORME	SANS OBJET	DATE D'INSPECTION	HEURE D'INSPECTION (MATIN)	HEURE D'INSPECTION (SOIR)
Accès aux bâtiments, stationnements et autres zones fermées ou contrôlées.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Clôtures en bon état et sans brèche ni trace d'effraction.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Réservoir de surface en bon état et étanche, et alimentation coupée s'il est hors fonction.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Systèmes de sécurité en bon état et fonctionnels (alarmes, caméras, détecteurs de mouvement).						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Éclairage en bon état et fonctionnel.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Extincteur conforme de type BC, accessible aux endroits indiqués.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						
Plan d'urgence à jour affiché à l'entrée du stationnement et comprenant de l'information sur les remorques chargées de marchandises dangereuses.						
COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS :						

Pour savoir comment mieux protéger votre entreprise, communiquez avec le Service de prévention au **1.833.692.4112** or visit **www.federated.ca**.